

le Conseil Municipal des Enfants



À Trémentines, depuis 2009, les enfants ont aussi leur mot à dire.

L'équipe municipale leur a donné la possibilité de participer à la vie de la commune en créant le conseil municipal des enfants (CME).

Il se compose de 12 conseillers juniors, âgés entre 9 et 11 ans.

Élus pour 2 ans, ils font entendre leur voix et agissent à travers de nombreuses actions.

Ces citoyens en herbe ont le souci d'améliorer leur cadre de vie et démontrent tout au long de leur mandat qu'ils savent défendre leurs idées.


Trémentines

Octobre 2016



Le CME, c'est quoi ?

- **Un lieu où l'on s'exprime...**
 - pour représenter ses camarades
 - pour proposer des projets
 - pour défendre ses idées
- **Un lieu où l'on apprend...**
 - à comprendre le fonctionnement sa commune
 - à s'ouvrir aux autres
 - à prendre des responsabilités
 - à devenir des citoyens
- **Un lieu où l'on agit...**
 - pour l'environnement
 - pour la solidarité
 - pour sensibiliser les autres
 - pour participer à l'aménagement du territoire
 - pour organiser des événements

Qui sont les membres du CME ?

- **Les 12 conseillers juniors :**
 - Ecole Saint Exupéry : 3 CM1 + 3 CM2
 - Ecole du Sacré Cœur : 3 CM1 + 3 CM2
- **Les membres adultes :**
 - Le maire : il préside les réunions de CME
 - L'adjointe et les conseillers municipaux adultes en charge du CME



Comment devenir conseiller junior ?

● Etre candidat :

- habiter la commune de Trémentines,
- être scolarisé en classe de CM1
- t'engager pendant 2 ans à participer aux réunions et actions du CME,
- avoir l'accord de tes parents

● Faire une campagne électorale :

- réaliser une affiche avec l'aide de tes parents et de tes professeurs
- participer à des débats en classe
- parler de tes idées à tes camarades

● Etre élu :



Les élections du CME sont organisées tous les ans et se déroulent à l'hôtel de ville avec le matériel suivant :

- la carte d'électeur,
- les bulletins de vote, où seront inscrits les noms des candidats,
- les enveloppes, pour y glisser le bulletin,
- les isoïrs, des petites cabines où les votants s'isolent pour choisir leurs candidats,
- les urnes, où chacun dépose son enveloppe.

Tous les enfants scolarisés en CM1 à Trémentines sont électeurs et élisent les candidats de leur classe. Chaque électeur est libre de voter pour 3 candidats de son choix, c'est ce que l'on appelle la démocratie.

A nombre de voix égales des électeurs, le candidat le plus âgé des deux est élu.

- Chaque école sera représentée par 6 nouveaux conseillers qui rejoindront les 6 dési-



Le CME ça se passe comment ?

● Quand ?

Les élus juniors se réunissent environ 4 fois par an, le samedi matin de 9h30 à 12h00.

Occasionnellement, ils seront également invités à des cérémonies officielles, à des visites, à des rencontres et à diverses animations proposées par la commune.

● Où ?

Les réunions de CME se déroulent dans la salle du Conseil Municipal de l'hôtel de ville de Trémentines.



Dates à retenir :

Dépôt des candidatures

Campagne électorale

Présentation des candidats
à la presse

Elections

Première réunion de CME